

SYNDICAT MIXTE  
DU FORUM DES MARAIS ATLANTIQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS n° 22/2023

Séance du 13 décembre 2023 - 9h00

**Nomination au Comité Régional de La Biodiversité**

L'an deux mille vingt-trois, le 13 décembre à 9h00, le Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques s'est réuni au siège à Rochefort sur convocation ordinaire en date du 29 novembre 2023, sous la présidence de Monsieur Rémi JUSTINIEN, Vice-Président délégué.

Membres présents :

Jean-Marie GILARDEAU, Communauté d'Agglomération Rochefort-Océan (visio-conférence) ;  
Thierry LESAUVAGE et Alain BURNET, Ville de Rochefort ;  
Rémi JUSTINIEN, Élise LAURENT-GUÉGAN, Margarita SOLA, Stéphane TRIFILETTI (visio-conférence) et  
Richard GUÉRIT, Région Nouvelle-Aquitaine ;  
Jean PROU, Conseil Départemental de Charente-Maritime (visio-conférence) ;  
Bruno BESSAGUET, UNIMA.

Membres excusés :

Joëlle MARIE-REINE SCIARD, Région Nouvelle-Aquitaine ;  
Anne BRACHET, Conseil Départemental de Charente-Maritime ;  
Jean-Louis LÉONARD, UNIMA.

Rapporteur : Rémi JUSTINIEN

Secrétaire de séance : Thierry LESAUVAGE

En application de la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages et du décret du 21 mars 2017, le Comité Régional de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine (CRB NA) est l'instance d'information, d'échange, de concertation et de consultation sur toute question relative à la biodiversité placée auprès du préfet de région et du président du conseil régional. Son secrétariat est assuré conjointement par le service patrimoine naturel de la DREAL et la direction de l'environnement du conseil régional.

Le CRB NA a été créé par arrêté du 30 octobre 2018. Il comprend 160 membres, soit le maximum possible réglementairement, nommés pour un mandat de 5 ans, qui arrive donc à échéance le 29 octobre prochain.

L'expérience acquise pendant 5 ans a conduit à décider de réduire le nombre de membres à 130 à l'occasion de ce renouvellement du CRB NA. Ce choix permettra notamment de fluidifier son fonctionnement et de faciliter l'atteinte du quorum en séance. Cette évolution est mise en œuvre en maintenant les équilibres entre collègues, chaque collègue diminuant à due proportion.

Le Forum des Marais Atlantiques (FMA) a été identifié pour être membre de l'instance renouvelée pour les cinq prochaines années. Il est donc proposé qu'il puisse compter un(e) représentant(e) au

sein du CRB NA. Afin d'assurer la parité femmes-hommes requise au sein de l'instance, la proposition de représentant du FMA devra comporter les noms d'une femme et d'un homme par ordre de préférence, le CRB NA se réservant la possibilité de choisir l'un des deux noms proposés.

**Décision du Comité Syndical**

Les membres du Comité syndical, après en avoir délibéré, décident :

- De nommer M. Thierry LESAUVAGE et Mme Anne BRACHET en tant que représentants du Forum des Marais Atlantiques au sein du Comité Régional de la Biodiversité de Nouvelle-Aquitaine ;
- D'autoriser le Vice-président à signer tout document y afférent.

**Nombre de membres :**

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 10

**Votes :**

Pour : 17

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour extrait conforme,

p/o le Président :

Rémi JUSTINIEN

Vice-Président

Thierry LESAUVAGE  
Secrétaire de séance

**TÉLÉTRANSMIS AU CONTRÔLE  
DE LÉGALITÉ**

Sous le N° 017-251710398-2023 \_ \_ \_ \_ \_

Accusé de Réception Préfecture  
Reçu le : \_ \_ / \_ \_ / 2023